

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur l'aménagement parc d'activité Bièvre Dauphine 3 à Apprieu et Rives - Communauté de communes de Bièvre Est - avis de France Nature Environnement Isère

De : Elodia Bonel <elodia.bonel@fne-aura.org>

Date : 23/02/2023 17:54

Pour : pabd3@cc-bievre-est.fr

Bonjour,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint l'avis de France Nature Environnement Isère, concernant le projet d'aménagement du parc d'activité Bièvre Dauphine 3 à Apprieu et Rives.

Nous vous saurions gré de bien vouloir accuser réception du présent courriel.

Nous vous remercions. Nos respectueuses salutations,



Elodia BONEL

Juriste, coordinatrice du projet [Sentinelles de la nature](#) en Isère

elodia.bonel@fne-aura.org

07 72 35 90 69



FNE Isère

5 place Bir Hakeim - 38000 GRENOBLE

www.fne-aura.org/isere

04 76 54 82 89

— Pièces jointes : —

Avis_FNE_Isère_extension_ZAC_Bièvre_Dauphine_20230223.pdf 30 octets



M. Denis CRABIERES
Commissaire enquêteur
MAIRIE D'APPRIEU
46 route de Lyon
38140 APPRIEU

Grenoble le 23 février 2023

Contact FNE Isère : juridique-isere@fne-aura.org – 07 72 35 90 69
Réf. : AC / OB / EB, n°30,

Objet : Aménagement parc d'activité Bièvre Dauphine 3 à Apprieu et Rives - Communauté de communes de Bièvre Est – avis de FNE Isère

Monsieur le commissaire enquêteur,

France Nature Environnement (FNE) Isère est une fédération et une association de protection de l'environnement agréée au titre du code de l'environnement. Son objet statutaire est la protection de la nature et de l'environnement sur l'ensemble du département de l'Isère. FNE Isère fédère depuis plus de cinquante ans une quarantaine d'associations iséroises, dont le Comité Ecologique Voiron Chartreuse et Le Pic Vert. Dans le cadre de la poursuite de son objet social, FNE Isère attache une attention toute particulière à l'intégration des enjeux environnementaux dans les politiques d'aménagement du territoire.

Le 16 février 2023, Comité Ecologique Voiron Chartreuse a produit un avis concernant le projet d'aménagement du parc d'activité Bièvre Dauphine 3 à Apprieu, actuellement soumis à enquête publique. Le 23 février 2023, Le Pic Vert a également produit des observations concernant ce projet, dans un avis déposé ce jour au dossier d'enquête publique.

FNE Isère s'associe à l'ensemble des observations formulées par ses associations membres. Notamment celles portant sur la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. Le projet d'extension de la ZAC va frontalement à l'encontre de l'objectif zéro artificialisation nette porté par la loi "climat et résilience". FNE Isère invite la communauté de communes Bièvre Est à réétudier l'opportunité de ce projet à l'aune des enjeux actuels.

Assurés de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente démarche, nous vous prions de croire, Monsieur le commissaire enquêteur, à notre respectueuse considération.

Elodia BONEL

Juriste salariée de FNE Isère

Pour la commission aménagement de FNE Isère

France Nature Environnement Isère

Fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement en Isère

MNEI - 5 place Bir-Hakeim 38000 GRENOBLE - isere@fne-aura.org

www.fne-aura.org/isere